



Section académique de la FNEC FP FO

le 20.06.2023

A l'attention de Madame la Rectrice de l'Académie de Normandie,

Objet : Demande d'ouverture de la liste complémentaire au concours de CRPE 2023

Madame la Rectrice de l'Académie de Normandie,

Comme vous le savez, les résultats du concours du CRPE sont connus depuis vendredi 16 juin. 295 candidats sont admis alors que 127 candidats ont été placés sur liste complémentaire.

Comme nous avons pu le constater dans l'ensemble des départements, le manque de personnel fonctionnaire d'Etat a posé problème dans les écoles et notamment sur la question des remplacements. En effet, la majorité des remplaçants ont été positionnés dès le début d'année sur des congés longs, voire à l'année, les remplacements courts et les décharges de directions de 1 à 3 classes n'étant plus assurés, remettant en cause les autorisations d'absence avec traitement notamment dans l'Eure.

Pour la rentrée scolaire, ce sont plus de 1000 suppressions de postes qui ont été programmées par notre Ministère et l'Académie de Normandie a été particulièrement touchée avec une dotation négative de 99 fermetures de postes. La rentrée 2023 s'annonce donc plus que jamais catastrophique.

Nous venons d'apprendre que lors du CSA ministériel de ce jour, le ministère, interrogé par la FNEC FP-FO, a indiqué qu'ils ont "donné des consignes de recrutement pour compenser les 1500 postes non pourvus aux concours".

Nous savons aussi que d'ores et déjà, lors du CSA de l'académie de Nantes, il a été annoncé le recrutement de la totalité des 98 candidats sur liste complémentaire.

C'est pourquoi, la FNEC FP FO l'académie de Normandie, avec les 5 SNUDI FO départementaux, demandent la mise en place de mesures d'urgences nécessaires pour éviter une année scolaire catastrophique, pour assurer le remplacement de tous les enseignants absents, pour annuler les fermetures de classes, et pour ouvrir toutes les classes nécessaires :

- le recrutement de l'intégralité de la liste complémentaire
- Le réabondement des listes complémentaires à hauteur des besoins ;
- L'organisation immédiate de concours exceptionnels de recrutement de professeurs des écoles à Bac+3 pour faire face à la pénurie de candidats aux concours ;
- L'intégration de tous les enseignants titulaires en attente de mutation.

Conscient de l'intérêt que vous porterez à notre demande, nous vous prions, Madame la Rectrice de l'Académie de Normandie, de recevoir nos salutations les plus distinguées.

Jean Marc Préel
Pour la FNEC FP FO